



## *Comité des Vosges de Tennis de Table*

*-Pôle Gestion de l'activité -*

*-Vice-Président-*

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

---

## **Finales départementales par classement 2025**

**Dimanche 23 mars 2025 à Monthureux Sur Saône.**

**264 rue du Parvis 88410 Monthureux Sur Saône.**

### **Les tableaux suivants sont organisés :**

F5 : joueuses classées 5 (de 500 à 599 points)	Début : 13h00
F7 : joueuses classées 6 - 7 (de 600 à 799 points)	Début : 13h00
F9 : joueuses classées 8 - 9 (de 800 à 999 points)	Début : 13h00
F12 : joueuses classées 10-11-12 (de 1000 à 1299 points)	Début : 13h00
F+13 : joueuses de plus de 1300 points (non numérotées)	Début : 13h00
H8 : joueurs classés 5-6-7-8 (de 500 à 899 points)	Début : 10h00
H10 : joueurs classés 9-10 (de 900 à 1099 points)	Début : 10h00
H12 : joueurs classés 11-12 (de 1100 à 1299 points)	Début : 12h00
H15 : joueurs classés 13-14-15 (de 1300 à 1599 points)	Début : 12h00
H+16 : joueurs de plus de 1600 points (non numérotés)	Début : 12h00

Pointage 15 minutes avant le début de chaque tableau.

**Début de chaque tableau par poule de 3 joueurs(euse), TOUS qualifié(e)s pour le tableau par élimination directe avec classement intégral pour les 8 premiers selon le nombre de participants.**

Les balles sont fournies par les joueurs.

Les points seront ceux au 01/01/2025.

Le coefficient de l'épreuve est 1.25.



## *Comité des Vosges de Tennis de Table*

*-Pôle Gestion de l'activité -*

*-Vice-Président-*

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

---

Cette journée est qualificative pour les finales régionales du jeudi 08 mai 2025 à Wissembourg, elles-mêmes qualificatives pour les finales nationales des 28 et 29 juin 2025 à Villeneuve Sur Lot. (47). Lot et Garonne.

### **Pas de finales nationales pour les tableaux F+13 et H+16.**

Le nombre de qualifié(e)s de chaque tableau aux finales régionales sera connu ultérieurement, il dépend du nombre de participants dans chacun des départements du Grand Est, les joueurs et joueuses concernés seront prévenus directement par la Ligue du Grand Est.

Inscriptions libres pour tous les joueurs et joueuses licenciées à la F.F.T.T. **Les poussins et poussines ne peuvent pas participer.**

Droit d'inscription : 8,00 € **gratuit si inscrit au Critérium Fédéral.**

**Inscriptions avant le jeudi 20 mars 2025 dernier délai, auprès de [contact@cdtt88.fr](mailto:contact@cdtt88.fr).**

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.

**IBAN** : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

**Le juge arbitre sera** Éric Mathis.

**Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.**